



MINEE

MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

EXPOSÉ DE MONSIEUR LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

DEVANT LA COMMISSION DES FINANCES ET
DU BUDGET DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

2025



MINISTÈRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE

Budget pour l'exercice 2024

Tél : 222 22 34 00

www.minee.gov.cm

Yaoundé - CAMEROUN

© Copyright, 2025/ Tous droits réservés



Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Budget ;

Honorables Membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux et très honoré de prendre la parole devant votre auguste commission, en vue de m'acquitter, de ce noble devoir qui consiste à soumettre à l'approbation préalable de la Représentation Nationale, la déclinaison du plan d'actions du Ministère de l'Eau et de l'Energie, au titre de l'exercice 2026.

Madame la Présidente, avant de poursuivre mon exposé, permettez-moi de vous adresser mes sincères remerciements pour les propos aimables que vous avez bien voulu tenir à mon égard, ainsi qu'à celui de la délégation qui m'accompagne.

J'émet le vœu que nos échanges participent au renforcement de la vision gouvernementale pour le secteur de l'Eau et de l'Énergie. A ce titre, vous pouvez compter sur ma collaboration entière et sur ma disponibilité à répondre à toutes vos préoccupations, dans le respect de nos Institutions.

Après ce préalable, si vous en avez convenance, mon intervention s'articule autour de la présentation des objectifs stratégiques du Ministère de l'Eau et de l'Energie (I), de l'état de mise en œuvre des programmes au titre de l'exercice 2025 (II), et de la présentation du projet de budget de l'exercice 2026 (III).

I- PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

Madame la Présidente ;

Honorables membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs,

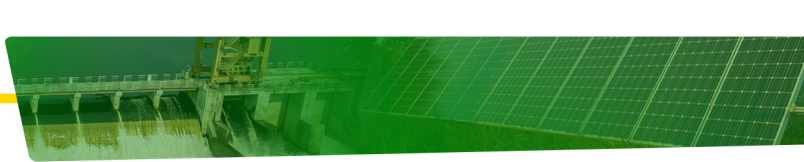
Il convient de rappeler que conformément au décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Énergie, ce département ministériel est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de production, de transport et de distribution de l'eau et de l'énergie.

En cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30) et afin de contribuer de manière déterminante à l'atteinte de l'émergence à l'horizon 2035, le sous-secteur Eau et Énergie s'est fixé pour objectifs stratégiques de développer la production de l'eau et de l'énergie, et de promouvoir leur accès à moindre coût pour les populations et les industries, à court, moyen et long termes.

En conformité avec les directives du CHEF DE L'ETAT contenues dans la Circulaire n°001 du 30 août 2024 relative à la préparation du Budget de l'Etat pour l'exercice 2025, et suivant la feuille de route prescrite au MINEE par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, l'action du MINEE en 2025 visait :

A- Dans le domaine de l'électricité :

- la poursuite de la maturation des projets d'aménagements hydroélectriques de Kikot, de



Grand Eweng, de Minkouma, de Chollet, de Menchum, et de Bini à Warack;

- la poursuite du projet de remise à niveau des réseaux de transport ;
- la poursuite de la mise en oeuvre du projet de construction des lignes de transport 225 KV Ebolowa-Kribi et 90 KV Mbalmayo-Mekin et ses ouvrages connexes, phase 1;
- le parachèvement du projet de renforcement et de stabilisation du réseau électrique de la ville de Yaoundé;
- la poursuite des travaux de construction de l'interconnexion électrique en 225 KV des réseaux Interconnectés Sud et Nord (RIS-RIN) et Tchad-Cameroun;
- la poursuite du programme de redressement du secteur de l'électricité à travers le suivi des projets menées dans le cadre du Programme axé sur les Résultats (PforR) et du Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'Electricité (PARSEC).

B- Dans le secteur des produits pétroliers et du gaz :

- la construction de nouveaux bacs de stockage d'une capacité totale de 13 000 m³ des produits blancs aux dépôts SCDP de Mboppi et de Bafoussam ;
- le suivi des approvisionnements du territoire national en produits pétroliers.

C-Du point de vue des énergies renouvelables :

- la mise en œuvre du Projet d'Electrification Rurale et Accès à l'électricité dans les Régions sous desservies au Cameroun ;
- la finalisation du projet de construction des centrales solaires au Grand Nord connectées au réseau.

D- Dans le registre de l'eau potable et de l'assainissement liquide :

- la mise en œuvre diligente du projet de reconfiguration du réseau de la ville de Yaoundé, en vue d'une intégration harmonieuse de l'eau du Projet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Yaoundé, à partir du fleuve Sanaga (PAEPYS) dans le réseau de distribution de la CAMWATER ;
- la finalisation des actions préalables au démarrage du méga projet d'adduction en eau potable de la ville de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri ;
- le lancement des travaux de réhabilitation de 350 stations SCANWATER.

II- ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES PROGRAMMES DE L'EXERCICE 2025 : BILAN ET PERSPECTIVES

Madame la Présidente,

Il y'a de cela un an, votre commission adoptait une enveloppe budgétaire d'un montant de 419 milliards 928 millions 500 mille FCFA en dépenses en capital et 73 milliards 430 millions de FCFA en dépenses courantes.



Rendu à quelques jours de la clôture de cet exercice budgétaire, je voudrais vous rassurer que l'exécution de ce budget s'est globalement faite de façon satisfaisante, en dépit de quelques difficultés rencontrées.

Toutefois, quelques faits marquants ont impacté favorablement le sous-secteur. Il s'agit notamment de :

- la renationalisation de la société ENEO par l'Etat du Cameroun ;
- l'entrée en service des nouveaux ouvrages de distribution dans le cadre du projet d'urgence pour une meilleure intégration de l'offre du PAEPYS dans le réseau de la ville de Yaoundé (PUMIP), dont le volume d'eau reçu est passé de 237 870 m³/jr au 31 décembre 2024 à 246 530 m³/jr à date;
- la mise en production de l'ensemble des groupes de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal;
- le démarrage des travaux de la ligne de transport 225KV Piti -Dibamba -Ngodi Bakoko et de l'extension du poste 90/15KV de Ngodi Bakoko ;
- l'adhésion du Cameroun à l'initiative « Mission 300 » à travers la signature de la déclaration de Dar Es Salam ;
- l'élaboration, l'adoption et le lancement du Compact Energétique du Cameroun ;
- le démarrage effectif des travaux de la première composante volet ligne de transport du Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad ;
- le lancement de la phase 2 du projet de construction des centrales solaires photovoltaïques à Maroua et Guider ;
- la mise en service de la tranche des 87 centrales solaires photovoltaïques dans le cadre du projet d'électrification de 200 localités par systèmes solaires photovoltaïques dans les 10 Régions.

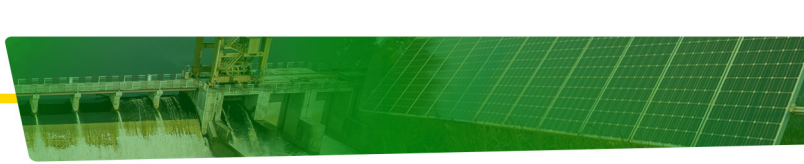
A-RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET 2025

Les grandes orientations qui ont guidé l'exécution du budget 2025 du département ministériel dont j'ai la charge, concernent l'offre d'énergie (1), l'accès à l'énergie (2), l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide (3), la gouvernance et l'appui institutionnel du sous-secteur (4).

1- EXECUTION DU PROGRAMME OFFRE D'ENERGIE

Dans le cadre du Programme Offre d'énergie, les actions inscrites au budget 2025 poursuivaient les objectifs suivants :

- garantir à court, moyen et long termes la sécurisation de l'approvisionnement du pays en énergie électrique et en produits pétroliers à moindre coût ;
- améliorer le cadre institutionnel et réglementaire, renforcer les capacités des acteurs institu-



tionnels du secteur de l'électricité ;

- promouvoir l'interconnexion des réseaux Sud et Nord pour obtenir un réseau national unique ;
- promouvoir l'interconnexion des réseaux électriques avec les pays voisins dans l'optique des échanges d'énergie.

Ainsi, pour le compte de l'année 2025, des actions concrètes ont été réalisées dans les domaines de l'électricité, des produits pétroliers et du gaz, et enfin, des énergies renouvelables.

a) Dans le domaine de l'électricité :

- ❖ **Le projet d'aménagement hydroélectrique de Lom Pangar :** Les groupes de la centrale de Lom Pangar ont été officiellement mis en service en 2024. Pour cette année 2025, ils ont permis d'injecter une puissance de 42 GWh au 31 octobre 2025, malgré les limites actuelles du réseau de transport et de distribution, qui ne permettent pas d'absorber l'intégralité de l'énergie produite. Cette situation est notamment due à l'inachèvement des travaux des lignes 90kV Bertoua-Abong Mbang et Bertoua – Batouri.

L'usine de pied ainsi que son poste évacuateur ont fait l'objet d'une réception technique, laquelle a été assortie de réserves. L'entreprise en charge des travaux procède actuellement à la levée progressive de ces réserves en vue de la réception provisoire de l'ouvrage.

Par ailleurs, le paiement des décomptes résiduels relatifs à ces travaux, d'un montant d'environ 1 117 486 300 FCFA, n'a pas encore été effectué. Ce paiement reste conditionné par la disponibilité des fonds sur le basket fond, géré au niveau de la Caisse Autonome d'Amortissement(-CAA).

- ❖ **La poursuite des ouvrages connexes de l'usine de pied de Lom Pangar notamment les lignes 90 KV Bertoua-Abong Mbang et Bertoua-Batouri :** Pour rappel, la ligne Haute Tension de 90 kV Lom Pangar-Bertoua et le poste de transformation de Bertoua, ont été réceptionnés depuis le 5 juillet 2024. Ces infrastructures sont désormais exploitées par la SONATREL. Quant aux lignes Bertoua – Abong Mbang et Bertoua – Batouri proprement dites, les décrets d'indemnisations sont respectivement disponibles depuis le 15 avril 2024 et le 07 juillet 2025. La prise en charge des indemnisations et la libération des emprises des corridors sont attendues pour permettre le démarrage effectif des travaux. Par ailleurs, les travaux de construction du poste de transformation d'Abong Mbang se situent autour de 34%. Les travaux ont été retardés du fait de l'indisponibilité des fonds de contrepartie.
- ❖ **Le projet de stabilisation et de renforcement du réseau électrique de la ville de Douala pour lequel le Président de la République a signé le 20 juin 2025,** un décret habilitant le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, à conclure avec la Société Générale de France un prêt sous forme de crédit acheteur, pour un montant d'environ 113.366 milliards de FCFA. Ledit projet permettra à terme, de sécuriser l'alimentation en énergie électrique de la ville de Douala tout en densifiant son offre aux industries.



- ❖ **Le projet de Renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé** : rendu au mois d'octobre 2025, le taux de réalisation des travaux d'extension des postes de transformation d'Ahala, de Ngousso et d'Oyomabang est d'environ 97% ; le poste neuf 225 kV d'Edéa est achevé et la réception technique des travaux a été faite. À ce jour, ledit poste est déjà énergisé grâce à la mise sous tension de l'entrée et de la sortie de la ligne 225 kV KPDC–Mangombè. Les travaux d'extension du poste de Ngousso permettront de réduire sa surcharge actuelle. Quant à la ligne Ahala–Nkolanga–Kondengui, elle affiche un taux d'avancement d'environ 60 %, et les indemnités ont été entièrement payées. Néanmoins, les blocages persistants des populations entravent la poursuite des travaux et risquent de compromettre la livraison du projet dans les délais prévus d'ici fin 2025.

- ❖ **La centrale hydroélectrique de Nachtigal est entrée dans sa phase de production complète depuis mars 2025 avec une capacité totale de 420 MW.** En effet, en décembre 2024, cinq des sept groupes de cette centrale ont été mis en service pour une puissance de 300 MW injectée dans le Réseau Interconnecté Sud. Les deux derniers groupes de cette centrale sont entrés en production au cours de l'année 2025.

La mise en service des sept groupes a porté la puissance installée à 420 MW, améliorant ainsi la sécurisation de l'alimentation des ménages et industries, notamment dans les zones à forte demande. Le bilan de production de la centrale hydroélectrique de Nachtigal, depuis sa mise en service, s'élève à 2 447 578 MWh d'électricité cumulée, à fin octobre 2025. Toute cette énergie a été injectée et mise à la consommation dans le RIS.

Cette performance répond en outre, aux engagements de l'État relatifs à l'interconnexion électrique Cameroun–Tchad.

- ❖ **La construction de la ligne de transport 400 kV Nachtigal-Bafoussam** : les discussions avec le futur bailleur de fonds sont assez avancées. La première phase de mise à jour des études d'impact environnementales dudit projet a été réalisée selon les prescriptions du bailleur de fonds en accord avec les normes IFC. Les populations impactées par ledit projet sont indemnisées. Il est important de signaler que ledit projet affiche une maturation complète conforme aux orientations données par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Cette ligne permettra à terme de sécuriser l'alimentation en énergie électrique des Régions de l'Ouest, du Littoral et du Nord-Ouest et contribuera au bouclage du Réseau Interconnecté Sud. Dans le long terme, elle contribuera au Backbone électrique entre l'Afrique centrale (CEEAC) et l'Afrique de l'Ouest (CDEAO) via le Nigéria.
- ❖ **La ligne de transport 225 KV Piti-Dibamba-Ngodi Bakoko et l'extension du poste 90/15 KV de Ngodi Bakoko en poste 225/90/15 kV** : le contrat des travaux est signé depuis le 03 juillet 2025 et les travaux se situent autour de 25%. L'achèvement d'ici la fin du premier trimestre 2026 de ces ouvrages et les lignes 400KV Nyom 2-Nkolkoumou-Edéa, la ligne 225KV Edéa-Piti-Dibamba ainsi que le poste 225/30KV de Missolè permettront l'évacuation optimale de l'énergie des principaux ouvrages de production du RIS vers les grandes zones industrielles du Littoral.



❖ **Le projet de Remise à Niveau des Réseaux de Transport d'électricité et de Réforme du Secteur (PRRTS) (ces projets ont été insérés ici. Ils étaient plus bas.)** a permis la réalisation du poste 225/90/15 kV de Nyom 2 destiné à évacuer l'énergie produite par la centrale hydroélectrique de Nachtigal dans le Réseau Interconnecté Sud, ainsi que la construction des infrastructures suivantes :

- ♦ les lignes 400(225) kV Edéa - Nkolkoumou - Nyom II qui affiche un taux de réalisation de 97.04 % ;
- ♦ les lignes Haute Tension 225 kV et 90 kV autour de Yaoundé avec un taux de réalisation de 100 % ;
- ♦ les lignes Haute Tension 225 kV et 90 kV autour de Douala ainsi que les ouvrages associés dont le taux de réalisation est de 85,51 %. La mise en service de la plupart de ces ouvrages est annoncée pour la fin d'année 2025 ;
- ♦ la ligne 225 kV Garoua – Maroua ainsi que les postes 225/90/kV de Garoua et Maroua dont le taux d'exécution physique au mois d'octobre 2025 est de 95,85 % pour les lignes et 77,21 % pour les postes ;
- ♦ le centre de reprise du Réseau Interconnecté Nord de Garoua, dont le taux d'exécution est de 97,32 %.

❖ **Le projet de construction des lignes de transport 225 kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Mbal-mayo-Mekin phase 1** dont les travaux ont démarré le 30 novembre 2023, affiche un taux de réalisation à date d'environ 47 % avec le terrassement complet des sites des postes de transformation de Kribi et de Mpwang, l'achèvement de tous les essais en usine des équipements électro mécaniques ainsi que les transformateurs de puissance. Par ailleurs, plus de 50% desdits équipements destinés pour cette phase sont déjà au Cameroun.

Ce projet dont l'achèvement est prévu pour fin 2026 permettra pour ce qui est du poste de Kribi, d'accélérer le développement de la zone industrielles intégré du Port Autonome de Kribi dont la demande à long terme est de 350MW en garantissant à cette zone portuaire une électricité de qualité et en quantité. En outre, la connexion des ouvrages d'évacuation du barrage de Mekin au Réseau Interconnecté Sud contribuera à l'amélioration du plan de tension dans le Département du Dja et Lobo.

Il importe de mentionner que la maturation de la deuxième phase est assez avancée avec les travaux de sécurisation foncière qui sont achevés dans certains départements.

❖ **Projet d'Interconnexion des Réseaux Electriques du Cameroun et du Tchad (PIRECT) :** il vise d'abord à relier les réseaux du Sud et du Nord du Cameroun, afin d'acheminer l'énergie produite dans le Sud vers les régions septentrionales et constituer un réseau électrique unique. Dans une seconde phase, il prévoit l'interconnexion entre le Cameroun et le Tchad.

Pour la composante 1 : Interconnexion RIS–RIN, les contrats de l'ingénieur-conseil et des entreprises chargées des lignes sont signés, avec un taux d'avancement d'environ 40 %. Cependant, la passation des marchés pour la construction des postes électriques, financés par la BID, a



pris du retard. Ce processus étant en voie d'achèvement, les travaux devraient démarrer au mois de novembre pour une durée de 20 mois, avec une mise en service prévue au dernier trimestre 2027.

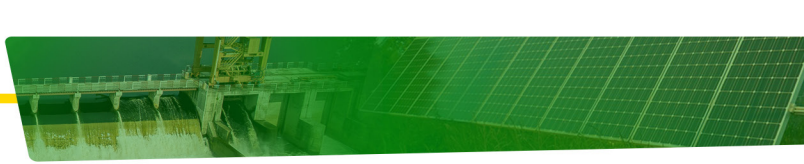
Quant à la Composante 2 : Interconnexion Cameroun–Tchad, elle connaît un déficit de financement de 287 milliards FCFA (150 milliards pour le Cameroun et 137 milliards pour le Tchad). La 3^e session du Comité Technique Conjoint, tenue le 7 août 2025, a retenu l'option « 2-bis » permettant une réalisation en deux phases, en fonction des financements disponibles.

La BAD conduira une mission de revue du 1^{er} au 5 décembre 2025, en vue de lancer la restructuration dudit projet. Les appels d'offres pour les travaux sont prévus pour fin décembre 2025, et la mise en service de la première phase est envisagée pour fin 2028.

- ❖ **Pour ce qui est de la qualité du service public de l'électricité, notamment en matière de distribution**, 103 002 nouveaux branchements ont été réalisés, avec près de 133 nouvelles localités électrifiées. Ce qui a permis une amélioration du taux d'accès à l'électricité qui est désormais de 74%.
- ❖ **La mise en œuvre du Plan de Redressement du Secteur de l'Electricité du Cameroun (PRSEC) élaboré et adopté en 2023** : le démarrage des travaux prévus dans le plan d'actions prioritaires transport-distribution 2024-2026 dudit Plan est effectif. Ce plan, d'un coût estimé à 400 milliards de FCFA, est financé à hauteur de 228 milliards FCFA par les Partenaires Techniques et Financiers (dont la Banque Mondiale pour 180 milliards FCFA et la Banque Africaine de Développement pour 48 milliards FCFA).

Le plan d'actions prioritaires a pour objectifs entre autres :

- ♦ de satisfaire une demande industrielle évaluée à 450 MW à travers l'augmentation des capacités de transformation des postes sources MT/BT ;
 - ♦ la migration de 1 500 000 compteurs post-payés vers des prépayés ;
 - ♦ le remplacement de plus de 50 000 supports bois par les supports béton ;
 - ♦ l'installation de 16 930 points de comptage dans les bâtiments administratifs et 7 431 pour les réseaux d'éclairage public ;
 - ♦ l'installation d'environ 15 000 compteurs Intelligents pour la gestion des flux sur les postes MT/BT ;
 - ♦ Pour concrétiser les actions ci-dessus, un ensemble de marchés a été signé par l'Unité de Coordination du Programme et la SONATREL notamment :
 - ♦ 11 marchés sur 18 relatifs aux projets d'optimisation des capacités des postes de transformation SONATREL ;
 - ♦ 24 marchés sur 34 relatifs aux projets de distribution et d'amélioration de la qualité de Service ENEO.
- ❖ **S'agissant du Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'électricité (PARSEC),**



financé par la Banque Africaine de Développement, les actions suivantes ont été menées :

- ♦ la signature de 36 contrats des travaux d'électrification rurale sur 38 ;
 - ♦ la réception de 11 chantiers d'électrification de certaines localités;
 - ♦ la contractualisation effective des entreprises pour la fourniture et l'installation des 200 000 kits de comptage intelligents ainsi que les 2 000 kits destinés aux postes MT/BT ;
 - ♦ la signature de 14 contrats pour la construction des ouvrages HTA destinés aux clients industriels et desserte HTA/BT dans les chefs-lieux d'unités administratives ;
 - ♦ la signature de tous les contrats pour la fourniture et pose de 10 000 poteaux béton en vue du remplacement des supports en bois.
- ❖ **L'adhésion du Cameroun à l'initiative dénommée « Mission 300 » et la validation du pacte énergétique camerounais dans le cadre de ladite initiative.**

La « Mission 300 » a été lancée par le Groupe de la Banque Mondiale (GBM) et la Banque Africaine de Développement (BAD), en collaboration avec leurs partenaires, avec pour objectif de connecter 300 millions de personnes à l'électricité en Afrique d'ici 2030. Pour financer cette initiative, la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement se sont engagées à mobiliser un montant de 48 milliards de dollars US soit 28 mille 800 milliards de FCFA.

Le Cameroun a adhéré à cette initiative lors du Sommet des Chefs d'Etats sur l'énergie qui s'est tenu à Dar Es Salam en Tanzanie du 27 au 28 janvier 2025.

C'est ainsi qu'en réponse à la sélection de notre pays à rejoindre les pays devant bénéficier des financements dans le cadre de cette initiative, le Cameroun a élaboré son pacte énergétique dans lequel est consigné un ensemble de réformes et mesures que le Gouvernement de la République devra mettre en œuvre en vue de mobiliser environ 12, 9 milliards de dollars US d'investissements d'ici 2030, pour l'électrification d'environ 8 millions de camerounais, la modernisation du réseau de transport et l'augmentation de 1000 MW des capacités actuelles de production.

Ledit document stratégique s'articule autour de deux grands axes structurants notamment l'engagement de l'État qui se traduit par plusieurs réformes et mesures à adopter ; et des objectifs assortis d'un plan d'actions pluriannuel qui présente un calendrier clair de mise en œuvre des engagements. Il s'agira entre autres pour ce qui est des grands objectifs du secteur de :

- ♦ porter le taux d'accès à l'électricité à 100 % d'ici 2030 contre 74 % en 2024 ;
- ♦ accroître la part des énergies renouvelables dans le parc de production électrique à 10% à l'horizon 2030 et 25% à l'horizon 2035, contre 3% actuellement ;
- ♦ porter l'accès à des solutions de cuisson propre à 60% de la population contre 23 % actuellement ;
- ♦ créer un environnement attractif pour intéresser le secteur privé ;

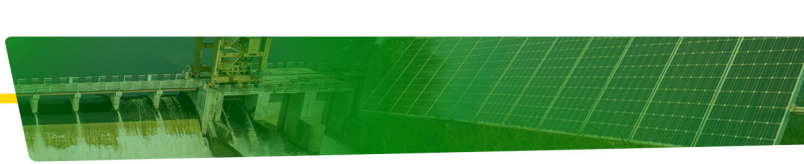


- ♦ mobiliser plus de 6,5 milliards USD d'investissements privés pour développer les infrastructures de production, transport, distribution, électrification décentralisée et des solutions de cuisson propre.

Ainsi, pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement s'engage à mettre en œuvre des réformes ambitieuses, des mesures nécessaires pour remédier aux goulots d'étranglement le long de la chaîne de valeur énergétique, sous le prisme de 5 piliers tels que : le développement des infrastructures énergétiques à des coûts compétitifs ; la participation aux avantages d'une intégration régionale accrue ; l'adoption des énergies renouvelables distribuées et les solutions de cuisson propre pour un accès abordable ; la participation du secteur privé pour mobiliser les ressources supplémentaires et la viabilité financière du secteur de l'électricité.

De plus, le MINEE a poursuivi la maturation des projets suivants :

- ❖ **L'aménagement hydroélectrique de Kikot (500 MW)** : après la finalisation des études d'avant-projet détaillé, les entreprises des travaux des trois lots du projet ont été pré qualifiées (Génie Civil, Electromécanique, Lignes et Postes) pour la phase d'appel d'offres restreint. De même, s'agissant de la sécurisation foncière, deux décrets portant indemnisation des personnes victimes de perte de droits fonciers ont été signés pour les Départements de la Lekie et de la Sanaga Maritime. Celui du Département du Nyong et Kelle reste attendu. Les discussions se poursuivent également, en vue de la finalisation de la structuration financière et de la préparation des contrats de projet.
- ❖ **L'aménagement hydroélectrique de Minkouma (300 MW)** : après la signature du protocole d'accord et de l'Accord de Développement Conjoint avec la société CAM-HYDRO, en vue du développement de cet aménagement en mode BOT, la société de projet Minkouma Energy Company (MEC), a été mise en place le 03 avril 2025. A ce jour, les études techniques détaillées, incluant les études environnementales et sociales se poursuivent, de même que les négociations avec les parties prenantes, relativement à la structuration financière et à la préparation des différents contrats de projet.
- ❖ **L'aménagement hydroélectrique et solaire de Bini à Warack (90 MW)** : Après le retrait du partenaire financier ICBC China, l'Etat a renoncé au modèle EPC pour retenir le partenaire SAVANNAH Energy qui a entrepris la revue des études techniques et environnementales et poursuit la structuration juridique, technique et financière du projet ainsi que des discussions avec les bailleurs de fonds. Le nouveau modèle financier retenu dans le cadre du développement de ce projet est le PPP.
- ❖ **La centrale thermique à gaz de Limbé (350 MW)** : après l'avis d'appel d'offres restreint, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et Haute Autorité des Contrats de Partenariat, a procédé à la déclaration du Groupement d'entreprises Sunon Asogli Power (Ghan) / China Energy Engineering Corporation Limited comme adjudicataire du contrat de partenariat pour la réalisation de ce projet. Les négociations des termes du Contrat de partenariat avec ledit Groupement sont en cours, conformément à la réglementation régissant les contrats de partenariat public-privé au



Cameroun.

b) Dans le secteur des produits pétroliers et du gaz

Depuis le début de l'année 2025, l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers s'est poursuivi sans heurt. Du 1er janvier au 31 octobre, des volumes de 1 580 850 TM de produits blancs liquides et 208 216 TM de Gaz de pétrole liquéfiés ont été importés pour les mises à la consommation.

S'agissant de la ligne soutien à la raffinerie de 47,88 FCFA par litre, inscrite dans la structure des prix des produits pétroliers, un montant d'environ 479 milliards de FCFA a déjà été reversé au 31 octobre 2025 dans les comptes de la BEAC.

❖ Poursuite des diligences nécessaires à la réhabilitation de la SONARA

La SONARA a lancé deux études clés pour sa réhabilitation après le sinistre :

- une étude de faisabilité détaillée (APS) menée par l'entreprise AXENS (contrat signé le 27 février 2025 pour 42 semaines). Elle est en cours et vise à sélectionner la configuration finale de la raffinerie et à estimer son coût d'investissement (CAPEX).
- une évaluation préliminaire des installations sinistrées réalisée par EKIUN Ltd (du 16 au 23 juillet 2025) et qui conclut dans son rapport qu'environ 75% des équipements sont récupérables et réutilisables.

Ce plan, soumis au Gouvernement, repose sur trois axes :

- ♦ Finances/Partenariat : recapitalisation de l'entreprise et recherche d'un partenaire pour le financement.
- ♦ Technique : réhabilitation de l'outil de production à sa configuration d'avant sinistre.
- ♦ Ressources Humaines : mise en œuvre d'un plan d'organisation et de mise à niveau des compétences.

Le financement dudit Plan est estimé à 300 milliards de FCFA avec pour garantie le nantissement de deux lignes de la structure des prix des produits pétroliers («soutien à la raffinerie» et «modernisation des infrastructures»), le tout encadré par une convention tripartite (SONARA/MINFI/Partenaire Financier).

❖ Construction de nouveaux bacs de stockage et pipeline des produits pétroliers en vue d'améliorer la logistique et accroître les capacités

S'agissant des bacs de stockage des produits pétroliers construits et mis en service au cours de l'année 2025 on peut citer :

- ♦ la sphère de 1 000 Tonnes Métriques GPL de la SCDP à Bonabéri ;
- ♦ le bac A14 de brut reconverti en Super d'une capacité nominale de 70 000 m³ à la SONARA qui vient accroître les capacités de stockage de ce produit.



En ce qui concerne la construction de deux (02) réservoirs de produits pétroliers de 6 500 m³ chacun, le revamping de la défense contre incendie (DCI), de la pomperie produits et le poste de chargement camions citernes au dépôt de MBOPPI, le taux d'exécution des travaux est estimé à 40% au 30 septembre 2025.

Pour ce qui est du projet de construction d'un Terminal à Hydrocarbures de Kribi (THK), les études de faisabilité sont totalement bouclées et la SCDP est actuellement à la recherche des partenaires techniques et financiers pour le financement et la réalisation du projet.

S'agissant de la valorisation des ressources en gaz naturel : l'usine flottante de liquéfaction du gaz naturel exploitée par le consortium SNH/PERENCO/GOLAR a exporté environ 1 094 737 TM de Gaz Naturel Liquéfié au 30 septembre 2025. Par ailleurs, son unité de production du Gaz de Pétrole Liquéfié (GPL) a mis sur le marché national un volume de 22 882 TM dudit produit.

c) Dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie :

Dans le cadre de la mise en œuvre des solutions prescrites par le Chef de l'Etat pour améliorer l'offre en énergie électrique dans le Réseau Interconnecté Nord (RIN), deux premières centrales solaires photovoltaïques modulaires d'une capacité totale de 35,8 MWc ont été installées à Maroua et Guider, et mises officiellement en service le 22 septembre 2023. En 2025, l'action du MINEE a consisté à suivre l'opérationnalisation de ces deux premières centrales solaires et à finaliser la structuration d'une seconde phase de capacité additionnelle de 28,6 MWc avec 19,2 MWh de stockage. Un contrat de location-rétrocession a été signé entre la société ENEO et l'entreprise SCATEC-RELEASE en date du 05 juin 2024.

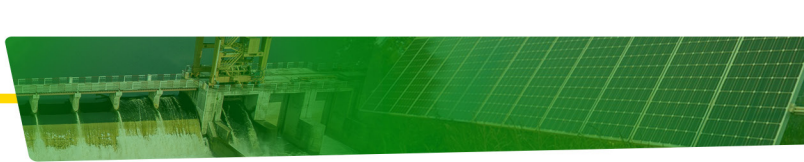
Les ouvrages de cette phase seront constitués de 1 040 trackers solaires équipés de 52 000 panneaux solaires bifaciaux en silicium monocristallin, d'une puissance unitaire moyenne de 550 Wc. Les batteries de dernière génération seront de type LFP (Lithium-Fer-Phosphate) d'une durée de vie de plus de 12 ans. Celles-ci assureront le stockage d'une partie de l'énergie produite en journée, pour être injectée sur le réseau dans la nuit en période de pointe.

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie a procédé à la pose de la première pierre desdites centrales le 15 septembre 2025 à Maroua.

Les travaux de génie civil qui ont aussitôt démarré à la suite de cette cérémonie se poursuivent normalement sur le terrain. Il convient de préciser que, par anticipation la fabrication des équipements et l'assemblage des modules solaires avait débuté depuis 2024 à l'étranger dans les usines du partenaire technique SCATEC/RELEASE. La production desdits équipements étant achevée, les modalités de leur acheminement au Cameroun sont en cours d'examen avec le MINFI notamment en ce qui concerne les questions fiscal-douanières.

Développement des deux mini-centrales hydroélectriques de Bafang et Manjo

Les études de faisabilité ont été réalisées avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI), respectivement sur la rivière Mouankeu à Bafang pour une puissance de 3.4 MW, et sur la rivière Dibombé à Manjo pour une puissance de 4.6 MW.



En 2025, l'action du MINEE a consisté en la poursuite de la sécurisation foncière des sites du projet. A cet effet, le MINEE a mobilisé dans le cadre de son budget d'investissement public, des financements pour la réalisation des travaux de constat et d'évaluation des biens mis en cause et des personnes susceptibles d'être affectées par le projet. Les rapports des commissions de constat et d'évaluation y afférentes restent attendus.

Parallèlement, les études de faisabilité ont été transmises à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), qui a lancé un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), en vue de la sélection des partenaires privés pour le développement dudit projet. Ledit AMI a été publié en date du 1er septembre 2025. Le délai de réception des offres est fixé au 1er décembre 2025.

❖ **Développement d'une centrale hydroélectrique au Mungo Falls**

Ce projet consiste en la construction d'une centrale hydroélectrique de capacité 95 MW sur le fleuve Mungo, dans le Département du Koupe-Et-Manengouba, Région du Sud-Ouest, ainsi que les lignes d'évacuation associées.

En exécution des Très Hautes Instructions du Chef de l'Etat, un Accord-Cadre a été signé en date du 21 février 2024 avec la société BERKELEY ENERGY, pour le développement dudit projet. Les études de faisabilité sommaires ont été réalisées. La sécurisation foncière du site du projet est en cours.

❖ **Projet solaire Ngaoundéré – Massiwol (30 MWc + 20 MWh de stockage) en partenariat avec la Société GDS Orion Solaire Ngaoundéré SAS**

Ce projet concerne la construction, par la société GDS ORION SOLAIRE NGAOUNDÉRÉ SAS, d'une centrale solaire photovoltaïque de 30 MWc avec un système de stockage de 20 MWh à Massiwol (Région de l'Adamaoua) au titre d'un Producteur Indépendant d'Electricité.

Les études techniques ont été achevées et un projet de contrat d'achat d'énergie élaboré. Le MINFI a récemment donné un avis favorable pour la couverture des risques financiers de ce projet. Seules les négociations finales avec le partenaire restent à conclure avant la signature définitive des documents contractuels.

❖ **Projet solaire Garoua – Aéroport (50 MWc extensible à 60 MWc avec stockage de capacité) en partenariat avec la Société EB Solaire**

Le projet consiste en la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 50 MWc, extensible à 60 MWc, accompagnée d'un système de stockage par batteries, aux alentours de l'Aéroport International de Garoua.

Ce projet qui était porté uniquement par la société EB SOLAIRE SA, connaît désormais la participation de la société EDF Cameroun qui est chargée d'accélérer son développement. A cet effet, le Ministre de l'Eau et de l'Energie a signé un Accord-Cadre de développement avec la société EDF Cameroun en sa qualité de mandataire de EB SOLAIRE.

L'actualisation des études est en cours.



2- EXECUTION DU PROGRAMME ACCES A L'ENERGIE

Dans le cadre de ce programme, les prévisions pour 2025 ont visé :

- ♦ l'augmentation et l'amélioration de l'accès des opérateurs économiques et des populations des zones urbaines, périurbaines et rurales aux services énergétiques modernes ;
- ♦ l'amélioration du cadre institutionnel et réglementaire relatif à l'accès à l'énergie et le renforcement des capacités institutionnelles en la matière.

S'agissant de l'électrification urbaine, périurbaine et rurale

L'objectif du Gouvernement est d'améliorer significativement le taux d'accès à l'électricité surtout en milieu rural.

Pour le compte de l'exercice 2025, l'action du Gouvernement pour améliorer l'accès à l'énergie a porté sur les extensions des réseaux interconnectés dans l'ensemble des dix (10) Régions et l'électrification rurale par systèmes solaires photovoltaïques.

Ainsi, les actions menées en 2025 dans ce cadre ont permis :

- ♦ l'électrification de 80 localités, la construction /extension de 730 km de réseaux MT, MT/BT et BT, le déploiement de plus de 2 700 poteaux en béton ;
- ♦ l'électrification de 11 localités sur 55 à travers le Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'électricité (PARSEC).

Concernant la réalisation des programmes et projets de distribution des produits pétroliers et du gaz : la distribution de l'ensemble des produits pétroliers sur l'étendue du territoire national s'opère à travers un réseau de neuf-cent quatre-vingt-quinze (995) stations-service au 31 octobre 2025.

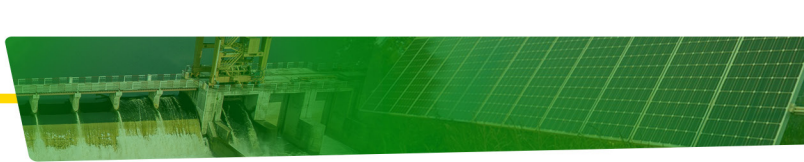
En outre, la lutte contre la fraude des produits pétroliers s'est intensifiée sur l'ensemble du territoire national et plus précisément le long des axes routiers. Elle a permis de saisir 565 528 litres tous produits confondus au 30 septembre 2025. De même, le Programme de Marquage Chimique des Produits Pétroliers a permis de passer d'un taux de pollution de 36 % en 2011 à 0,26 % au 30 septembre 2025.

En ce qui concerne les Energies Renouvelables et de la Maîtrise de l'Energie, les actions ont porté sur les principaux projets suivants :

❖ Le Projet d'électrification rurale de 1000 localités par systèmes solaires photovoltaïques **3e phase :** 200 localités (1ère tranche 87 localités)

En 2025, l'action du Ministère a porté sur la poursuite des travaux de construction des centrales solaires et des réseaux électriques associés de la troisième phase (tranche 1 comprenant 87 localités), ainsi que sur le lancement des travaux de construction de la tranche 2 (concernant 62 localités) de la même phase.

Les travaux de la tranche 1(87 localités) ont été achevés sur l'ensemble des sites et les installations



sont désormais mises en service. La maîtrise d'œuvre publique était assurée par l'Agence d'Électrification Rurale (AER). La réception provisoire du marché a été prononcée à la fin du mois d'octobre 2025.

S'agissant de la tranche 2 (62 localités), le marché a été signé en mars 2025. Le taux global d'exécution technico-financière est actuellement supérieur à 50 %. L'AER continue d'assurer la maîtrise d'œuvre publique. Au 15 novembre 2025, les travaux de génie civil sont achevés sur quarante-sept (47) sites.

❖ **Activités de Suivi, Contrôle et Optimisation des factures d'Electricité dans les administrations publiques**

Le Projet de Suivi, Contrôle et Optimisation des Factures d'Électricité (PSCOFÉ), conduit avec le MINFI dans le cadre du Programme National de Maîtrise de l'Energie (PRONAME), vise à assurer à l'État le paiement du juste coût de sa consommation électrique. Les premières actions, notamment l'ajustement des puissances souscrites des abonnés MT, ont permis de réaliser 4,15 milliards de FCFA d'économies à la fin du premier semestre 2025, bien que le taux actuel de 7 % demeure inférieur à l'objectif de 30 %.

Pour renforcer les gains, les efforts porteront sur l'assainissement des points de livraison, la réduction des pertes techniques, la promotion de la sobriété énergétique dans les administrations, l'usage d'équipements performants et l'optimisation de l'éclairage public, avec pour ambition une réduction d'au moins 10 % de la consommation des bâtiments publics d'ici 2026.

❖ **Projet de mise en place du Centre de Ressources sur les Technologies et Applications Solaires au Cameroun (STAR-C)**

Dans le cadre de la coopération avec l'Alliance Solaire Internationale, le Cameroun a été l'un des pays à bénéficier du projet de mise en place d'un Centre de Ressources sur les Applications des Technologies Solaires (STAR-C) au Cameroun.

Il s'agit d'un centre d'expertise et de technologie sur l'énergie solaire destiné à former la main-d'œuvre locale en matière de technologie solaire, incubé des entreprises, réaliser des tests en vue de garantir la qualité des produits solaires sur le marché intérieur et mettre à la disposition des usagers les informations utiles sur cette forme d'énergie.

Au cours de l'année 2025, un bâtiment pour abriter ledit centre a été mis à disposition par le MIND-CAF. L'Alliance Solaire Internationale a fourni les premiers équipements et matériels techniques du STAR-C. Ces équipements ont été réceptionnés les 28 et 29 avril 2025 après un test de fonctionnement et une prise en main par les services techniques du MINEE. L'acquisition par le MINEE des mobiliers et du matériel didactique pour le laboratoire et les salles de formation est en cours. Dès le mois de janvier 2026, ledit centre sera opérationnel.

❖ **Projet SMART LIGHTING CAMEROON**

Ce projet vise à améliorer la qualité de l'éclairage public de certaines de nos villes, tout en réduisant



les factures d'électricité y relatives par le remplacement des lampes énergivores par des luminaires LED à haut rendement, l'installation des lampadaires solaires et l'intégration d'un système de gestion à distance (SMARTEC).

La mise en route de ce projet a été déclenché le 07 août 2025 par la signature d'un protocole d'accord entre l'Etat et la société espagnole SALVI conformément aux Très Hautes Instructions du Président de la République. Il s'en est suivi la réalisation des études dans les villes de Bafoussam, Yaoundé et Douala, avec le diagnostic technique des réseaux d'éclairage public, l'inventaire des points lumineux et la collecte des données technico-économiques.

Le rapport des études a établi un besoin de 53 573 luminaires LED à haut rendement, 35 068 poteaux en acier galvanisé de 11 mètres, un million 740 mille mètres de câbles torsadés, 577 armoires électriques de protection ainsi que le déploiement du système SMARTEC sur 1870 km.

Sur la base de ce rapport d'étude, un contrat commercial avec le partenaire technique SALVI a été signé le 18 novembre 2025 pour un coût global de 74,95 milliards de FCFA Toutes Taxes Comprises. La recherche et la structuration des financements sont en cours.

3- EXECUTION DU PROGRAMME ACCES A L'EAU POTABLE ET A L'ASSAINISSEMENT LIQUIDE

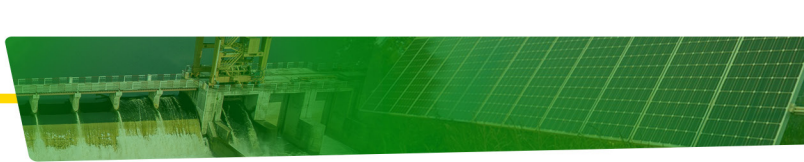
Dans ce domaine, plusieurs projets d'approvisionnement en eau potable et de construction de barrages collinaires sont en cours de mise en œuvre ou en préparation.

❖ Projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau Potable de Yaoundé

Ce projet vise à (i) garantir l'intégration harmonieuse dans le réseau d'eau potable de la ville de Yaoundé, du flux d'eau additionnel d'une capacité de 285 000 m³/jour qui viendra du PAEPYS, (ii) accroître la proportion de la population de la métropole de Yaoundé (Yaoundé urbain, SOA, MBAN-KOMO) qui utilise l'eau potable pour passer de 40% à 61%, ceci à travers la réalisation de 30 000 nouveaux branchements particuliers, ainsi que à (iii) améliorer le rendement de réseau en passant de 50% à 71%, (iv) augmenter la capacité de stockage en passant de 100 310 m³ à 122 810 m³ et (v) augmenter le linéaire du réseau structurant, secondaire et tertiaire en posant 525 km de canalisation.

Rendu à ce jour, le processus de contractualisation des entreprises de travaux se poursuit, le Ministre de l'Eau et de l'Energie a récemment habilité le Directeur Général de la CAMWATER en qualité de Maître d'Ouvrage Délégué, de procéder à la signature des contrats de marchés avec les partenaires techniques de ce Projet. En outre, les diligences se poursuivent au MINEPAT pour la signature avec les partenaires financiers des conventions de financement, conformément aux décrets d'habilitation du Chef de l'Etat du 21 avril 2025.

❖ Projet d'Urgence pour une Meilleure Intégration du Volume d'eau supplémentaire du PAEPYS dans le réseau existant de distribution d'eau potable de la ville de Yaoundé (PUMIP)



En attendant la réalisation effective des travaux du projet ci-dessus, le Président de la République a octroyé en 2024 un appui spécial de 10 milliards FCFA à la CAMWATER pour effectuer des travaux urgents sur le réseau de distribution, d'où le Projet d'Urgence pour une Meilleure Intégration du volume d'eau supplémentaire du PAEPYS dans le réseau existant de distribution d'eau potable de la ville de Yaoundé (PUMIP).

Plus concrètement, ce projet vise notamment la construction d'environ 60 km de canalisations et la réalisation de 200 mille nouveaux branchements, ce qui permettra de couvrir les besoins supplémentaires d'au moins 1 000 000 d'habitants de Yaoundé et environs, avant la fin de l'année 2025. A date, le taux d'exécution physique dudit projet est de 72%.

❖ **Mégaprojet d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri (400 000 m3/jour)**

A l'instar du PAEPYS, le Président de la République a instruit la mise en œuvre d'un projet similaire dans la ville de Douala ; il s'agit en l'occurrence du méga projet d'alimentation en eau potable de la ville de Douala et ses environs, à partir du fleuve Wouri.

Ce projet a vocation à renforcer la production en eau potable dans la ville de Douala avec une offre supplémentaire de 400 000 m3/jour. A date, les études d'Avant-Projet Sommaire (APS) sont achevées, celles d'Avant-Projet Détaillé (APD) sont quasiment achevées (les études de la ligne électrique 90kV Dibombari – Ngombe se poursuivent avec l'assistance du LABOGENIE, de SONATREL et d'ENEO), les Commissions de Constat et d'Evaluation des biens mis en cause (CCE) dans les Départements du Wouri et du Mounjo sont à pied d'œuvre.

❖ **Travaux de la deuxième (2ème) phase du Projet d'Amélioration de la desserte en Eau Potable de neuf (09) villes, financé par Eximbank China**

Lancés en fin d'année 2023, les travaux de la deuxième phase du Projet d'Amélioration de la desserte en Eau Potable de neuf (09) villes affichent au 20 octobre 2025 un taux d'exécution physique global de 57,22% pour l'ensemble des villes concernées soit 75,38 % pour Maroua, 66,91% pour Garoua, 32,25% pour Garoua-Boulai, 30,99% pour Yabassi et 36,62% pour Dschang.

Au terme des travaux prévus en 2026, le projet permettra d'améliorer de manière significative la desserte en eau potable dans ces villes, avec une production journalière supplémentaire totale de 47 400 m3.

❖ **Projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER sur toute l'étendue du territoire**

Le projet vise la remise en état de fonctionnement de 350 stations SCANWATER existantes sur l'ensemble du territoire, avec comme innovation, l'alimentation desdites stations en énergie solaire. La première phase de ce projet qui a obtenu le visa de maturité, concerne 239 stations SCANWATER dans six (06) Régions du Cameroun et les diligences se poursuivent au MINEPAT en attente de la signature de la convention de financement.

❖ **Programme de sécurité de l'eau au Cameroun (SEWASH)**



Dans le prolongement de sa politique stratégique en matière de couverture en alimentation d'eau potable et assainissement au profit des populations, ce Programme, fruit de la coopération multilatérale entre le Cameroun et la Banque mondiale, vise l'amélioration de l'accès des populations camerounaises aux services durables d'eau, d'assainissement et d'hygiène d'ici 2035 à travers :

- ♦ le renforcement du dispositif juridique et institutionnel du secteur de l'eau ;
- ♦ l'accroissement significatif de l'accès aux services d'eau potable et d'assainissement ;
- ♦ la création de nouvelles infrastructures de mobilisation et de stockage de la ressource en eau ;
- ♦ l'amélioration de la gestion des ressources en eau pour leur meilleure sécurisation.

Rendu au 20 novembre 2025, la convention de financement a été signée et l'avis d'appel à candidatures pour le recrutement des personnels clés de l'Unité de Gestion du Projet a été lancé.

❖ **Projet de construction des barrages collinaires et des aménagements agro-sylvo-pastoraux sur les cinq (05) sites retenus du Projet d'Etudes de Mobilisation et de Valorisation des Eaux Pluviales à travers des retenues collinaires dans la Région du Nord (PEMVEP)**

Les travaux de ce projet s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import Substitution Agropastorale et Halieutique (PIISAH).

Rendu au 08 octobre 2025, le processus de maturation se poursuit à travers la finalisation des études complémentaires en vue de l'obtention du financement de ces travaux. A terme, il sera question de mobiliser 19,2 millions de m³ d'eau à travers la construction de cinq (05) barrages collinaires à buts multiples et l'aménagement de 1 024 hectares de périmètres irrigués sur les sites suivants :

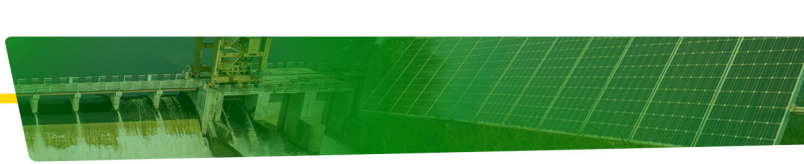
- ♦ Barkéhi et Ndjam Badi dans le Département de la Bénoué ;
- ♦ Bassira et Mousgoy dans le Département du Mayo-Louti ;
- ♦ Poli dans le Département du Faro.

L'eau ainsi mobilisée sera utilisée pour les activités agricoles, pastorales et halieutiques. Des études complémentaires sont aussi envisagées pour l'approvisionnement en eau potable.

La construction desdits barrages collinaires est prévue dans :

- ♦ le Programme de Développement de l'Agro-industrie dans le Septentrion (PDAS1-CB), en cours de préparation avec l'appui de la Banque Africaine de Développement, pour les sites de Barkéhi, Ndjam Badi et Poli ;
- ♦ le Programme de sécurité de l'eau au Cameroun (SEWASH) pour les sites de Bassira et Mousgoy.

❖ **Projet d'Alimentation en Eau potable et d'Assainissement en Milieu Rural (PAEA-MRU) phase 2**



Financé par la Banque Islamique de Développement, ce projet est une restructuration d'un financement existant et qui avait déjà connu l'avis favorable de toutes les instances nationales de validation, avec à terme la convention de financement citée plus haut.

Le PAEA-MRU phase 2 vise à améliorer l'accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide dans les zones rurales à travers :

- ♦ l'augmentation des points d'approvisionnement en eau potable dans quatre-vingt-deux (82) villages camerounais ;
- ♦ l'installation de plus de mille deux cent (1 200) latrines dans les lieux publics (Hôpitaux, écoles et marchés).

Rendu au mois de novembre 2025, le processus de maturation dudit projet se poursuit.

❖ Projet d'Etudes et de Préparation d'un Programme d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement en Milieu Rural (Projet d'Etudes MRU)

Le Projet d'Etudes MRU qui est en cours d'achèvement a permis de réaliser les études de faisabilité technique (APS, APD, Notice d'impact environnemental et social) pour 350 localités dont le coût global des travaux pour 300 mini systèmes d'alimentation en eau potable est estimé à 130 milliards de FCFA.

4-EXECUTION DU PROGRAMME GESTION DES PROGRAMMES SUPPORT AU SOUS-SECTEUR EAU ET ENERGIE

L'objectif de ce programme est d'assurer le fonctionnement régulier des services du MINEE. À cet effet, les actions ci-après ont été menées :

- S'agissant de la coordination et du suivi des activités, la chaîne Programmation–Planification–Budgétisation–Suivi et Évaluation (PPBS) ainsi que le contrôle de gestion stratégique et opérationnel se sont déroulés conformément aux textes encadrant la gestion budgétaire. La coordination générale a été assurée et le MINEE a participé aux différents travaux de la chaîne PPBS. Par ailleurs, les missions de veille dans les secteurs de l'eau et de l'électricité se poursuivent sur l'ensemble du territoire national afin de garantir la qualité du service public.
- Au titre de l'élaboration des documents stratégiques et techniques, le rapport d'analyse de cohérence des indicateurs et objectifs du cadre logique a été validé lors de la revue des programmes. Le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT 2026-2028) a été élaboré par les acteurs de la performance du MINEE, puis validé par les services conjoints du MINEPAT et du MINFI lors des Conférences Élargies de Programmation et de Performance. De même, le rapport des activités budgétisées de l'exercice 2025, relatif au suivi-évaluation, a été produit et transmis aux Services du Premier Ministre.
- En matière de gestion financière et budgétaire, le Rapport Annuel de Performance (RAP 2024) et le Projet Annuel de Performance (PPA 2026), dans son nouveau format, ont été validés par le MINFI et le MINEPAT. Le taux d'exécution financière du Budget 2025 s'élève à 40,74 %.



Les dépenses engagées non ordonnancées ont été prises en charge pour un montant de 56,417 millions de FCFA. S'agissant de la contrepartie de l'État dans les projets à financement conjoint, les frais liés aux taxes et droits de douane pour l'importation des matériels ont été acquittés. En outre, des cadres de concertation dédiés au suivi de l'exécution des projets à financement extérieur se sont tenus afin d'améliorer leur mise en œuvre.

- Pour l'amélioration des conditions de travail du personnel, les travaux de construction de l'immeuble siège se poursuivent, tout comme l'achèvement de certaines délégations. Par ailleurs, six (06) délégations régionales et départementales ont été réhabilitées. Du mobilier de bureau et du matériel informatique ont été acquis pour dix (10) délégations. Le matériel technique (sondes, GPS, kits de contrôle) reste en attente de livraison dans les services centraux.
- En matière de développement des ressources humaines, les capacités des personnels ont été renforcées à travers divers séminaires de formation, ainsi que par la promotion du bilinguisme au moyen de sessions linguistiques en français et en anglais.

B- DIFFICULTES RENCONTREES

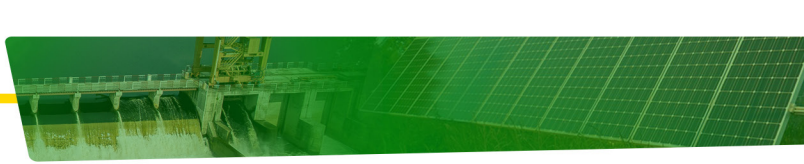
Plusieurs difficultés ont impacté négativement la mise en œuvre des projets dans le cadre de l'exécution du budget 2025 sus évoquée, entre autres :

- la crise sécuritaire dans les Régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest continue de rendre difficile l'accès à certains sites, influençant ainsi le niveau d'exécution des travaux d'hydraulique et d'électrification ;
- la non-mobilisation à temps des Fonds de Contrepartie des projets ayant des conventions de financement a freiné l'évolution constante des travaux à financement conjoint ;
- la libération tardive de certaines emprises foncières n'a pas permis l'exécution des travaux prévus sur les sites concernés, réduisant ainsi le taux d'exécution du projet.

C- PERSPECTIVES AU TITRE DE L'ANNEE 2026

Dans le domaine de l'électricité, il s'agira de :

- poursuivre la maturation des projets d'aménagements hydroélectriques de Kikot (500MW), Grand Eweng (1034 MW), Minkouma (300MW), Chollet (600 MW), Menchum (75 MW), Bini à Warack (90 MW), Mbakaou (300 MW), Mamfé (450 MW), etc.
- poursuivre la maturation des projets des centrales thermiques à gaz de Limbe et Bekoko;
- Pour ce qui est du transport de l'énergie électrique :
- démarrer les travaux de construction des lignes 90 kV Bertoua-Abong-Mbang, Bertoua-Batouri ainsi que les postes et lignes associées ;
- procéder à la réception des travaux de construction du projet de renforcement et stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé ;
- procéder à la signature de la convention de financement en vue du démarrage des travaux du



projet de renforcement et stabilisation des réseaux électriques de la ville de Douala ;

- finaliser les négociations financières avec le partenaire financier retenu à l'effet de démarrer les travaux du projet de construction de la ligne 400 kV Nachtigal-Bafoussam ;
- poursuivre les travaux de construction de l'interconnexion électrique en 225 kV des Réseaux Interconnectés Sud et Nord (RIS-RIN) et Tchad-Cameroun ;
- finaliser les travaux de la phase 1 du projet de construction des lignes de transport 225 kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Mbalmayo-Mekin ainsi que les ouvrages connexes ;
- achever la réalisation du projet de remise à niveau des réseaux de transport.

Dans le cadre du programme PforR financé par la Banque Mondiale, certaines activités seront réalisées afin d'augmenter les capacités de transformation des postes électriques ainsi que leurs modernisations. Il s'agira ainsi de :

- démarrer et achever la construction d'un poste 90/15KV à Prometal avec la fourniture et la pose d'un transformateur de 75 MVA;
- réhabiliter le poste de Koumassi;
- démarrer les travaux visant l'optimisation des postes pour la reprise des clients industriels et des populations à travers l'extension et l'augmentation des capacités de transformation des postes de Missole, Logbaba, Bassa, Bekoko, Deido, Kribi, Ahala, BRGM, Ngousso etc ;
- Pour ce qui est de la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'actions Prioritaire à travers le programme PforR, financé par la Banque Mondiale, il s'agira de :
- augmenter les capacités de transformations des postes électriques, à l'effet de capter près de 158 MW de nouvelles demandes industrielles et des populations, ainsi qu'une augmentation de près de 60,5 MW des capacités industrielles existantes d'ici le troisième trimestre 2026 ;
- installer 211 000 compteurs communicants en nouveaux branchements ou conversion ;
- installer 20 000 points de comptage dans les bâtiments administratifs et pour les réseaux d'éclairage public ;
- installer 15 000 compteurs Intelligents pour la gestion des flux sur les postes MT/BT ;
- améliorer la qualité du service public de l'électricité à travers le renforcement et la réhabilitation des lignes Haute Tension et le remplacement de plus de 11 600 poteaux bois en poteaux en béton sur le territoire national ;
- réaliser au moins 50 000 nouveaux branchements supplémentaires d'ici le troisième trimestre 2026 ;
- augmenter la capacité des Postes HTB/HTA de transports d'ici le deuxième trimestre 2026 ;
- densifier les réseaux de desserte MT/BT dans les principales villes du Cameroun (Yaoundé, Douala et Bafoussam) ;



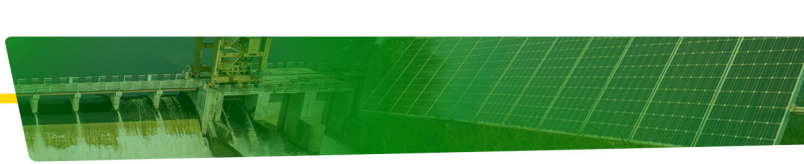
- produire un diagnostic assorti d'un Plan de Redressement de la Société ENEO d'ici le deuxième trimestre 2026 ;
- produire une Stratégie Nationale d'Electrification et la mise à jour du Plan Directeur de l'Electricité d'ici le deuxième trimestre 2026 ;
- renforcer la sauvegarde sociale et environnementale dans la mise en œuvre des projets à réaliser selon le système national ;

Dans le cadre du Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'Electricité, financé par la Banque Africaine de Développement, il s'agira de :

- finaliser les travaux d'électrification des différentes localités ciblées ;
- suivre la mise en œuvre des travaux d'installation des 200 000 kits de comptage intelligents ainsi que 2 000 kits destinés aux postes MT/BT ;
- procéder à la mise en service des ouvrages HTA destinés à alimenter les clients industriels ainsi que les réseaux de dessertes HTA/BT dans les chefs-lieux des Unités Administratives ;
- suivre et réceptionner les travaux de la pose de 10 000 poteaux béton en remplacement des poteaux en bois sur l'étendue du territoire National ;
- finaliser les travaux de l'inventaire de la distribution dans la Région du Centre ;
- mettre en service la ligne 225 kV Piti-Dibamba-Ngodi Bakoko ainsi que l'extension du poste de transformation de Ngodi Bakoko 90/15 en 225/90/15 kV ;

Parlant de l'initiative lancée par le groupe de la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement intitulée « Mission 300 », il s'agira de suivre la mise en œuvre des engagements ci-après pris par l'Etat dans le Compact énergétique à travers ses cinq piliers :

- élaborer les documents stratégiques et politiques du secteur de l'électricité ;
- réviser la loi régissant le secteur de l'électricité et les textes réglementaires associés ;
- élaborer un avant-projet de loi spécifique sur les énergies renouvelables et les textes réglementaires associés ;
- hybrider les centrales thermiques et hydroélectriques connectées au réseau ;
- concevoir, construire, exploiter et maintenir des ouvrages électriques ;
- élaborer un code de raccordement transfrontalier ;
- élaborer le code des mini-réseaux d'ici fin 2026 pour faciliter la mise en œuvre des mini-réseaux à base d'énergies renouvelables à travers la mobilisation des financements privés y compris les mesures de compensation ;
- proposer des normes pour les équipements solaires afin de rendre les solutions hors réseau plus fiables et rendre d'application obligatoire, certaines spécifications techniques ;
- élaborer d'ici fin 2026 une stratégie nationale de la cuisson propre avec un plan d'actions fixant les objectifs réalistes, les cibles, et les priorités d'investissements pour accroître l'accès à la



cuisson propre et accélérer la transition énergétique ;

- élaborer un document de politique nationale de maîtrise de l'énergie ainsi que ses instruments stratégiques et opérationnels de mise en œuvre ;
- élaborer, adopter et mettre en œuvre des Normes Minimales de Performance Énergétique (NMPE) pour les appareils et équipements énergétiques.

Dans le domaine des produits pétroliers et du gaz, il s'agira de :

- suivre la mise en œuvre du plan d'accélération des mesures de restructuration/réhabilitation en vue de la reprise du raffinage à la SONARA sous vingt-quatre (24) mois (PARRAS 24) ;
- augmenter les capacités de stockage des produits pétroliers par la construction de nouveaux bacs ;(un commentaire a été supprimé ici).
- poursuivre l'approvisionnement du pays en produits pétroliers ;
- poursuivre la recherche des partenaires techniques et financiers en vue de la réalisation du projet de construction d'un terminal à hydrocarbures de Kribi.

Dans le domaine des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, le Ministère de l'Eau et de l'Energie entend :

- finaliser les travaux des tranches 2 (62 localités) et 3 (51 localités) de la troisième phase du projet d'électrification de 1000 localités par systèmes solaires photovoltaïques dans 10 Régions ;
- poursuivre le processus de maturation de la 4ème et dernière phase du projet d'électrification de 1000 localités par système solaire photovoltaïque qui porte sur 450 localités ;
- finaliser le processus de sélection des développeurs des petites centrales hydroélectriques de Bafang, et Manjo ;
- suivre la réalisation de la phase 2 du projet de construction des centrales solaires photovoltaïques modulaires de Maroua et Guider ainsi que leur intégration au réseau ;
- finaliser le développement du projet de construction des centrales solaires du Grand Nord connectés au réseau notamment à Ngaoundéré et à l'aéroport de Garoua ;
- finaliser la maturation du projet de construction de 360 centrales solaires dans six communes des Régions du Sud, Est et Extrême-Nord (Meri, Tokombéré, Gashiga, Kar-Hay, Meyomes-sala, Doumé);
- poursuivre les activités de suivi, contrôle et optimisation des factures d'électricité du secteur public ;
- finaliser la maturation et le closing financier du projet de remplacement des luminaires énergivores par les luminaires LED à haut rendement énergétique associés à un système de gestion à distance (SMARTEC) ;
- élaborer une étude sur la stratégie nationale de la cuisson propre assortie d'un plan d'actions.



Dans le domaine de l'eau potable et de l'assainissement liquide,

Dans la perspective de porter en 2026, la capacité de production d'eau potable installée à 1 108 535 m³/jr et le taux de desserte en eau potable en milieu rural à 59%, il s'agira de :

- poursuivre la mise en œuvre des projets à financements conjoints ci – après : (i) AEP 09 villes (phase 2), (ii) projet de réhabilitation et d'extension de la station d'eau potable de Japoma ;
- démarrer les projets à financements conjoints suivants : (i) projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé, (ii) projet de sécurité de l'eau au Cameroun (SEWASH), (iii) projet de réhabilitation, de renouvellement, d'extension et de construction de nouveaux systèmes d'alimentation en eau potable dans 13 villes, (iv) projet de réhabilitation de 350 stations SCANWATER alimentées en énergie solaire ;
- poursuivre la maturation des projets suivants : (i) Méga projet d'alimentation en eau potable de la ville de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri (400 000 m³/jour), (ii) projet d'alimentation en eau potable de Buea, Tiko, Mutenguene, (iii) Programme de Développement de l'Agro-Industrie dans le Septentrion (PDAS) phase 1 (construction de retenues collinaires dans la Région du Nord : Poli, Ndjam-Badi et Barkehi sur financement BAD) ;
- poursuivre la mise en œuvre sur fonds propres des projets suivants : (i) projet (PAEPA-MSU) de 18 centres lot 2 (travaux d'alimentation en eau potable et assainissement des centres d'Akono, Ngoumou, Ebolowa, Bafia, Sangmelima et Kousseri) ;
- procéder au transfert en subvention investissement à la CAMWATER pour : (i) la prise en charge des décomptes du PUMIP, (ii) le projet PforR-Impact CAMWATER et (iii) l'alimentation en eau potable de la Présidence de la République du Cameroun ;
- suivre l'exécution des projets issus des ressources transférées aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non concédées au périmètre de la CAMWATER ;
- poursuivre l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import Substitution Agro Pastoral et Halieutique (PIISAH) dans le volet Eau, à travers : (i) le projet d'aménagement de 71 000 ha de périmètres irrigués dans le Bassin de la Plaine Centrale (au profit du MINADER) et (ii) le projet de construction de 10 forages pastoraux dans l'Arrondissement de Banyo, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua (au profit du MINEPIA) ;

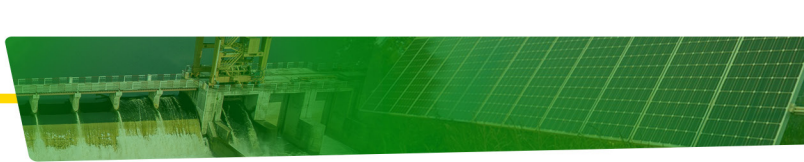
III- PRESENTATION DU PROJET DE BUDGET DE L'EXERCICE 2026

Madame la Présidente ;

Honorables membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs ;

Pour mieux adresser toutes les préoccupations évoquées en tout début de mon propos et atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés, le projet de budget 2026 que je soumetts à votre



appréciation, épouse les contours des années précédentes.

Toutefois, conformément aux Très Hautes Instructions de Monsieur le Premier Ministre relatives à la préparation du budget 2026 et à la mise en œuvre renforcée de la décentralisation, le MINEE a bénéficié d'une enveloppe de 19 milliards de FCFA au titre des ressources transférées. À cet effet, 237 Communes bénéficieront pour l'exercice 2026 des ressources pour réaliser des projets d'électrification et d'hydraulique rurale dans les zones nécessiteuses et peu desservies.

Ainsi, le budget du Sous-secteur Eau et Energie à ouvrir au titre de l'exercice 2026, est de 425 milliards 732 millions 500 mille FCFA en Autorisations d'Engagement (AE) et en Crédit de Paiement (CP). Il est réparti ainsi qu'il suit :

- Dépenses en capital : 385 milliards 466 millions 557 mille FCFA ;
- Dépenses courantes : 40 milliards 265 millions 943 milles FCFA.

Les Dépenses en capital se déclinent par nature de grande masse ainsi qu'il suit :

Ressources Externes	218 milliards de FCFA
Fonds de Contrepartie en dépenses réelles	26 milliards de FCFA
Fonds de Contrepartie en taxes et droits de douanes	05 milliards 800 millions de FCFA
Appui budgétaire sectoriel (Banque Mondiale)	70 milliards de FCFA
Appui budgétaire sectoriel (Banque Africaine de Développement)	46 milliards 800 millions de FCFA
Plan Intégré d'Import Substitution Agro-Pastoral et Halieutique	01 milliard de FCFA
Transferts aux CTD	19 milliards de FCFA
Transfert aux Entreprises et Etablissements Publics	7 milliards 850 millions de FCFA
Autres ressources en capital	13 milliards 129 millions de FCFA

Les Dépenses courantes se présentent comme suit par titre :

Dépenses de personnel dont	03 milliards 899 millions de FCFA
▪ Salaires	03 milliards 444 millions de FCFA
▪ Autres Dépenses de Personnels	605 millions de FCFA
Dépenses de Biens et services	05 milliards 358 millions de FCFA
▪ Etudes/maîtrise d'œuvre	02 milliards 500 millions de FCFA
▪ Reste des Autres Biens et Services	02 milliards 674 millions de FCFA
Eau, Electricité et Téléphone	184 millions de FCFA
Transfert aux CTD	019 milliards de FCFA
Transfert en capital	07 milliards 850 millions de FCFA
Autres transferts en fonctionnement	01 milliards de FCFA
Contributions aux Organismes Internationaux	062 millions de FCFA



Transfert P for R CAMWATER	185 millions de FCFA
----------------------------	----------------------

La déclinaison du Budget 2026 en investissement par programme se présente dans le tableau ci-après :

Programme	Montant (milliers de FCFA)		Pourcentage CP (%)
	Autorisation d'Engagement (AE)	Crédit de Paiement (CP)	
Offre d'énergie	173 763 350	173 763 350	41,76
Accès à l'énergie	117 172 774	117 172 774	28,16
Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide	106 627 084	106 627 084	25,63
Gouvernance et gestion des fonctions supports du MINEE	18 515 792	18 515 792	4,45
Total	416 079 000	416 079 000	100,00

De manière plus détaillée, les ressources dédiées à l'investissement public par programme se présentent ainsi qu'il suit :

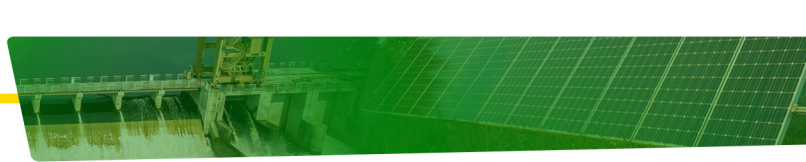
1. Offre d'énergie : Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement pour l'exercice 2026 s'élèvent chacun à **173 milliards 263 millions 350 mille de FCFA, comme ci-après ventilés :**

Ressources externes	125 milliards de FCFA
Fonds de contrepartie en dépenses réelles	11 milliards 995 millions de FCFA
Ressources Internes Ordinaires (Autres crédits à Gestion centrale)	4 milliards 016 millions 981 mille de FCFA
Ressources liées aux études/maîtrise d'œuvre	991 millions 798 mille de FCFA
Appuis budgétaires sectoriels (BM, BAD)	31 milliards 261 millions 571 mille de FCFA

Les ressources du programme 340 « Offre d'énergie » sont réparties entre les grands projets concourant à l'augmentation de la production et du transport de l'énergie électrique.

En effet, au cours de l'exercice 2026, il s'agira principalement de **poursuivre le développement des infrastructures de production de l'énergie électrique** notamment avec les travaux des CCE des aménagements hydroélectriques de Kikot (500 MW), Bini à Warak (90MW), Minkouma (300MW), de la Centrale à gaz de Limbe (350 MW). A terme, près de 2100 MW de capacités qui seront installées dans le système électrique national.

De plus, pour rester cohérent avec la politique sectorielle, une emphase sera mise sur le développement des énergies renouvelables à travers la poursuite de la maturation des centrales solaires ainsi que les petites centrales hydroélectriques dans les sites de Vina Pont Lac et Mbalang



Djalingo, dans le département de la Vina, Région de l'Adamaoua et des rivières du Nkam, Menoua et Mezoung, dans les départements du Haut-Nkam, de la Menoua et du Mounjo. Ceci permettra à terme un apport supplémentaire de 160MW dans le mix énergétique.

Une partie des fonds sera également dédiée aux paiements des arriérés des travaux de bitumage de la route de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele achevé et mis en service depuis 2019.

Pour ce qui est de l'action relative au développement des équipements de transport de l'énergie électrique, l'essentiel des activités portera sur la poursuite de la mise en œuvre des projets contribuant à renforcer et à moderniser les réseaux de transport d'électricité. Il s'agira notamment de poursuivre le projet de construction des lignes de transport 225 kV Ebolowa-Kribi et 90 kV Mbalmayo-Mekin, le projet d'interconnexion Tchad-Cameroun et le projet de renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Douala ; d'achever le projet de construction de la ligne 225kV double terme Piti-Ngodi Bakoko et le projet d'extension en 225/90kV du poste de Ngodi Bakoko, ainsi que celui du renforcement et de stabilisation des réseaux électriques de la ville de Yaoundé.

À terme, tous ces ouvrages, permettront d'évacuer l'énergie électrique produite par les ouvrages dédiés, vers les pôles de consommation, de densifier et moderniser notre réseau, d'unifier le réseau électrique national et de faire du Cameroun un pays exportateur d'électricité.

Les sous programmes PforR et PARSEC contribueront également à l'optimisation des postes suivants : Missole, Logbaba, Bassa, Bekoko, Kribi, Ahala, BRGM, Deido, Mampang (Abong-Mbang), à travers l'augmentation de la capacité de transformation pour certains et pour d'autres, l'extension afin d'alimenter un grand nombre d'industries.

En outre, dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, il sera question de réaliser un certain nombre d'activités qui concourent à la mise en œuvre du compact énergétique du Cameroun qui est aujourd'hui la nouvelle feuille de route pour le développement énergétique durable afin de garantir l'accès aux populations et aux industriels à une énergie propre et durable.

2. Accès à l'énergie : Les autorisations d'engagement et les crédits de paiement pour l'exercice 2026 s'élèvent chacun à **118 milliards 258 millions 974 mille de FCFA** et, comme ci-après ventilés :

Ressources externes	18 milliards 500 millions de FCFA
Fonds de contrepartie en dépenses réelles	1 milliard 607 millions de FCFA
Ressources internes ordinaires (Autres crédits à Gestion centrale)	1 milliard 611 millions 465 mille FCFA
Ressources Transférées	10 milliards 500 millions de FCFA
Ressources liées aux études/maîtrise d'œuvre	30 millions 080 mille de FCFA
Appuis budgétaires sectoriels (BM, BAD)	85 milliards 410 millions 429 mille de FCFA

S'agissant de ce Programme, l'essentiel des ressources provient des appuis budgétaires dédiés au Programme d'Appui au Redressement du Secteur de l'Électricité (PARSEC) et au Pro-



programme for Results (PforR), financés respectivement par la BAD et la Banque mondiale. Ces ressources permettront, entre autres : (i) la fourniture et l'installation de 200 000 kits de comptage communicants et intelligents sur l'ensemble du territoire national, en vue de mieux contrôler la consommation d'énergie des ménages et des bâtiments administratifs, ainsi que l'acquisition et l'installation de 2 000 compteurs intelligents pour les postes MT/BT en vue d'optimiser la gestion des flux d'énergie ; (ii) le remplacement de 10 000 poteaux et traverses en bois par des poteaux en béton et des armements métalliques dans les dix (10) Régions ; (iii) les travaux d'électrification rurale et la construction des réseaux de desserte dans les chefs-lieux d'unités administratives des dix Régions.

Ces ressources serviront également à :

- poursuivre l'électrification des zones non desservies dans le cadre du PERACE ;
- construire deux (02) points ruraux de distribution des produits pétroliers et du gaz domestique, respectivement à Lagdo (Région du Nord) et à Magada (Région de l'Extrême-Nord).

Par ailleurs, afin d'accompagner le processus de décentralisation et conformément aux orientations de la Circulaire portant préparation du budget au titre de l'exercice 2026, l'enveloppe dédiée aux ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées s'élève à **10 milliards 500 millions de FCFA**, soit une augmentation de **4 milliards 400 millions de FCFA** par rapport à l'exercice 2025.

3. Accès à l'eau potable et à l'assainissement liquide : le budget du programme 342 en Autorisations d'Engagement et en Crédits de Paiement pour l'exercice 2026 s'élève chacun à **108 milliards 012 millions 884 mille de FCFA**. Ce budget se décline comme suit :

Ressources externes	74 milliards 500 millions de FCFA
Fonds de contrepartie en dépenses réelles	12 milliards 720 millions de FCFA
Autres crédits à Gestion centrale (RIO)	03 milliards 742 millions 884 mille de FCFA
Ressource PIISAH	01 milliard de FCFA
Ressources transférées	08 milliards 500 millions de FCFA
Ressources liées aux études/maîtrise d'œuvre	700 millions de FCFA
Transfert EP	06 milliards 850 millions de FCFA

Les projets destinataires des ressources de ce programme se déclinent comme ci-après :

- la contribution des bailleurs : (i) le projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé, (ii) le projet de réhabilitation et d'extension de la station d'eau potable de Japoma, (iii) le projet de sécurité de l'eau au Cameroun (SEWASH) et (iv) le projet AEP 09 villes (phase 2) ;
- les fonds de contrepartie en dépenses réelles : (i) le projet de réhabilitation et d'extension de la station d'eau potable de Japoma et (ii) le projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé ;



- les maîtrises d'œuvre: (i) le projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé, (ii) le projet d'alimentation en eau potable de Buea, Tiko, Mutenguene et (iii) le projet de réalisation des travaux de réhabilitation de 350 stations SCANWATER alimentées en énergie solaire ;
- les Ressources Internes Ordinaires : (i) le projet de reconfiguration du système d'alimentation en eau potable de la ville de Yaoundé ; (ii) le Méga projet d'alimentation en eau potable de la ville de Douala et ses environs à partir du fleuve Wouri ; (iii) le projet de réhabilitation, de renouvellement, d'extension et de construction de nouveau système d'alimentation en eau potable dans 13 villes ; (iv) le projet (PAEPA-MSU) de 18 centres lot 2 : travaux d'alimentation en eau potable et assainissement des centres d'Akono, Ngoumou, Ebolowa, Bafia, Sangmelima et Kousseri ; (v) le projet de réalisation des travaux de réhabilitation de 350 stations SCANWATER alimentées en énergie solaire ; (vi) le Programme de Développement de l'Agro-Industrie dans le Septentrion (PDAS) phase 1 (construction de retenues colinéaires dans la région du Nord : Poli, Ndjam-Badi et Barkehi sur financement BAD) ;
- le transfert en subvention investissement à la CAMWATER pour : (i) la prise en charge des décomptes du PUMIP, (ii) le projet PforR-Impact CAMWATER et (iii) l'alimentation en eau potable de la PRC ;
- l'accompagnement de la mise en œuvre du Plan Intégré d'Import Substitution Agro Pastoral et Halieutique (PIISAH) dans le volet Eau, à travers : (i) le projet d'aménagement de 71 000 ha de périmètres irrigués dans le Bassin de la Plaine Centrale (au profit du MINADER) et (ii) le projet de construction de 10 forages pastoraux dans l'Arrondissement de Banyo, Département du Mayo Banyo, Région de l'Adamaoua (au profit du MINEPIA).

Dans le cadre des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées, la provision s'élève à **08 milliards 500 millions de FCFA** soit une hausse de **02 milliards 500 millions de FCFA** par rapport à la dotation de l'exercice 2025.

4. Gouvernance et Gestion des fonctions supports du MINEE : Le budget du programme 343 pour l'exercice 2026 en Autorisation d'Engagement et en Crédit de paiement s'élève à **18 milliards 043 millions 292 mille FCFA**. Ce budget se décline comme suit :

Fonds de contrepartie en taxes et droits de douanes	05 milliards 800 millions de FCFA
Autres crédits à Gestion centrale (RIO)	04 milliards 937 millions 670 mille de FCFA
Transfert en Capital aux EP	01 milliard de FCFA
Indemnisations dans le cadre de la mise en œuvre des projets	05 milliards 527 millions 500 mille FCFA
Ressources liées aux études/maîtrise d'œuvre	778 millions 122 mille FCFA



L'une des principales dépenses, d'un montant de **05 milliards 800 millions de FCFA**, concerne la mobilisation de la contrepartie de l'État à travers la prise en charge des taxes et droits de douane liés à l'importation des matériels et équipements destinés aux projets à financement conjoint.

À cela s'ajoutent les dépenses dédiées à la poursuite des travaux de construction de l'immeuble siège du MINEE et au transfert de ressources pour l'avancement des travaux de construction de l'immeuble siège de l'ARSEL, évaluées respectivement à **02 milliards 024 millions 282 mille de FCFA et 1 milliard de FCFA**.

Il convient également de relever qu'une dotation de **05 milliards 527 millions 500 mille FCFA** a été réservée pour la prise en charge des indemnisations liées aux grands projets du sous-secteur.

Les autres crédits d'investissement du programme, d'un montant de **02 milliards 691 millions 510 mille de FCFA**, sont destinés à :

- la réalisation des études pour la réhabilitation de la régie de la Petite Centrale Hydroélectrique (PCH) de Dschang ;
- la production des études de faisabilité pour la construction de PCH dans le cadre du développement des PCH sur l'ensemble du territoire national ;
- la production des études et la diffusion des données statistiques du secteur de l'eau et de l'énergie, édition 2026 ;
- la maîtrise d'œuvre et l'assistance technique pour l'immeuble siège du MINEE ;
- les activités d'amélioration du cadre de travail (acquisition de matériel et mobilier de bureau, équipements informatiques et techniques, construction et réhabilitation des bâtiments des services déconcentrés) ;
- la budgétisation des ressources nécessaires à l'achèvement des projets d'hydraulique et d'électrification à hauteur de **700 millions de FCFA** ;
- le règlement des arriérés sur les décomptes des travaux d'hydraulique et d'électrification engagés, exécutés et non ordonnancés, pour un montant de **644 millions 692 mille FCFA** ;
- la conception, le développement et le redéploiement d'une plateforme SIG pour la cartographie des infrastructures électriques et hydrauliques du MINEE.

Par ailleurs, ce programme concentre en dépenses de fonctionnement un montant **d'1 milliard 185 millions de FCFA (PforR impact /CAMWATER, AER et ARSEL)**.

Madame la Présidente de la Commission des Finances et du Budget ;

Honorables membres de la Commission ;

Mesdames et Messieurs,



Cette allocation budgétaire pour laquelle je sollicite votre approbation, permettra au sous-secteur Eau et Energie de mieux contribuer à l'amélioration des conditions de vie de nos populations. Il vous est loisible d'ailleurs de constater que les objectifs visés sont certes ambitieux mais réalistes. Il s'agit en fait de consolider les acquis d'une part, et de poursuivre le développement du sous-secteur, d'autre part.

Aussi, voudrais-je, pour terminer, remercier personnellement chacun de vous, pour les efforts sans cesse consentis en faveur du département ministériel dont j'ai la charge.

Enfin, qu'il me soit permis de vous rassurer une fois de plus, de ma disponibilité à prendre en compte vos observations et suggestions et à apporter mes modestes éclairages aux interrogations éventuelles des membres de votre auguste Chambre.

Je vous remercie de votre très aimable attention. /-



MINEE 2025

*Designed by MATA Corp
(+237) 699 42 58 69*